

**Etude polyphonique dans l'écriture féminine : l'exemple de *Retour d'un Si long Exil* de Nafissatou Dia Diouf, recueil de nouvelles sénégalaises**

**Aminata DIAGNE**  
**UFR-LSH / UGB de Saint-Louis / Sénégal**  
**Groupe d'Études Linguistiques et Littéraires (GELL)**  
**minadiagne81@yahoo.fr**  
**yacinediouck52@gmail.com**

**Résumé**

La libération de la femme au plan socio-économique constitue le crédo de la littérature africaine féminine .C'est ainsi que le vécu quotidien est le toile de fond des thèmes de cette littérature, à savoir la polygamie ou la stérilité qui sont les thèmes majeurs de notre corpus .Par conséquent avec l'approche polyphonique ,nous allons démontrer que les concepts opératoires de la science du langage sont aussi pertinents pour l'analyse de ce corpus littéraire tiré du recueil de nouvelles de Nafissatou Dia Diouf *Retour d'un si long Exil*

**Mots-clés :** écriture, féminin, polygamie, stérilité, polyphonie.

**Abstract**

The liberation of women at the socio-economic level is the credo of African women's literature. Thus, the daily life is the backdrop of the themes of this literature, namely polygamy or sterility which are the major themes of our corpus. There fore, with the polyphonic approach, we will demonstrate that the operational concepts of the science of language are also relevant for the analysis of this literary corpus drawn from the collection of short stories by Nafissatou Dia Diouf (*Retour d'un si long Exil*).

**Keywords:** writing, feminine, polygamy, sterility, polyphony.

# Etude polyphonique dans l'écriture féminine : l'exemple de *Retour d'un Si long Exil* de Nafissatou Dia Diouf, recueil de nouvelles sénégalaises

\* \* \* \* \*

Aminata DIAGNE

## Introduction

Parler de la littérature africaine, c'est aussi mettre en exergue la fonction sociale de l'écrivain car, écrire c'est témoigner, raconter, dire, créer... En effet, dans un domaine où les hommes ont presque dominé depuis les années trente, dans la littérature francophone notamment, se fait jour une littérature au féminin. Ce qui fait que les préoccupations des animateurs de cette littérature africaine féminine seront différentes, vu que l'objectif est de révéler la vision du monde avec un regard féminin. C'est dans cette optique qu'il faudra placer Nafissatou Dia Diouf qui a choisi de dire ce qu'elle pense de la société dans laquelle elle évolue à l'instar de beaucoup de ses consœurs comme Mariama Ba, de Buchi Emecheta, dans *La dot* (1976) où elle parle des traditions africaines qui transforment la femme en une valeur marchande. La femme africaine, et plus particulièrement la femme écrivaine est celle qui prête sa voix à toutes ses consœurs qui n'ont pas le droit de prendre la parole dans une société toujours phallocratique. Cette écriture féminine, obéirait, dans une perspective de périodisation, à une schématisation structurale qui nous fournit tout à la fois le model de certaines réalités africaines et des trajectoires individuelles qui s'y trouvent.

L'objectif de cette étude est de montrer qu'avec l'approche polyphonique, la nouvelliste, à travers son recueil, emprunte plusieurs voix pour dénoncer l'injustice que subissent les femmes afin d'avoir un lendemain meilleur. Au cours du discours des locuteurs, elle s'efface en tant que narratrice, cédant la place à plusieurs voix et divers discours témoignant du contexte vécu puisque comme le souligne G. Molinie l'écriture polyphonique est une narration « *de plusieurs sources énonciatives et à plusieurs niveaux actantiels* » (Moulinié, 2004, P.49). Ainsi, le caractère polyphonique de son texte discursif est clairement explicité. Souvent ce concept opératoire en sciences du langage, qui s'applique au discours peut être analysé à différents niveaux selon les options théoriques choisies. Pour vérifier cette hypothèse, nous allons adopter une approche théorique et analytique. La première offre l'avantage de mettre en relief l'un des aspects de la polyphonie adaptée à notre corpus, quant à l'analyse elle permet d'étudier la méthode de Scapoline ainsi que les types de discours intervenus dans le corpus. Partant d'un tel constat, nous tenterons d'éclaircir à travers notre recherche le mécanisme fonctionnel de la polyphonie et les stratégies qui s'y sous-tendent en répondant à la problématique de la multiplicité des voix dans le discours littéraire. En d'autres termes, nous allons voir en quoi consiste l'étude polyphonique dans ce corpus d'écriture

féminine ? Comment ces enjeux discursifs traduisent-ils cette revendication ? C'est à cette question que nous tenterons de répondre tout au long de cette réflexion. Nous mettrons en évidence l'approche polyphonique et analyse des énoncés, avant d'aborder l'analyse des discours rapportés et ses effets polyphoniques des nouvelles choisies (*Retour d'un si long Exil, Sagar, À tire d'aile*) traduisant une certaine revendication.

### **I. L'approche polyphonique et analyse des énoncés**

Dans une telle approche qui s'apparente à une véritable anthropologie du moi social, les champs d'application récurrents de l'écriture féminine peuvent se diviser en trois cercles concentriques, ou trois temps enchâssés à savoir : premier cercle (l'écriture miroir), deuxième cercle (l'écriture domestique), troisième cercle (l'écriture sociétale). En ce qui concerne notre réflexion, c'est l'écriture domestique qui s'y prête :

Une vie qui se raconte, oui, mais sans attitudes extrêmes cependant, sans l'outrance des mouvements féministes du Nord. Une écriture non contestatrice, lisse, presque domestiquée et qui s'inscrit elle-même dans une continuité rassurante, ramenée en permanence à sa réalité africaine; une écriture des petits pas procédant par approches successives pour ne pas choquer, pour éviter toute nouvelle coupure<sup>1</sup>. (Irène Assiba dAlmeida et Sion Hamou, 1991.P.44).

C'est cette définition que nous allons privilégier par ce qu'elle rend compte des problèmes sociaux qui interpellent les femmes dans ce texte discursif composé de onze nouvelles. L'écrivaine témoigne de la misère, de la trahison, de la souffrance, de la condition féminine en Afrique en général et au Sénégal en particulier. Parler de la polyphonie, au sens de Ducrot et de la Scapoline, peut nous montrer comment l'énoncé signale dans son énonciation la superposition de plusieurs voix. C'est réfléchir sur la production de la parole en termes de réponse et de mise en scène énonciative. Ce qui suscite des approches opposées de la production du discours. Aborder la notion de mise en scène, c'est remplacer le sujet unique, le soliste, par le sujet metteur en scène, ou chef d'orchestre, mais c'est toujours se placer dans le cadre d'un sujet aussi plein, et maître de sa parole comme de l'univers. Les comparaisons de la mise en scène énonciative avec le théâtre ou avec la narration (Ducrot 1984) le disent de manière pertinente. De sorte que la mise en cause de l'unité du sujet parlant que voudrait réaliser Ducrot nous paraît plus formelle que réelle. Dire que l'énoncé constitue une réponse c'est affirmer, nous l'avons vu, que l'intention de parole du locuteur ne peut se réaliser

---

<sup>1</sup> Irène Assiba dAlmeida et Sion Hamou, *L'écriture féminine en Afrique noire francophone : le temps du miroir*, in : « Volume 24, numéro 2, L'institution littéraire en Afrique subsaharienne francophone », automne 1991.P.44.

# **Etude polyphonique dans l'écriture féminine : l'exemple de *Retour d'un Si long Exil* de Nafissatou Dia Diouf, recueil de nouvelles sénégalaises**

\* \* \* \* \*

**Aminata DIAGNE**

qu'en interaction avec les autres discours. Au-delà, et en prolongement, on peut affirmer que l'inter discours est la condition du discours, que le sujet est parlé tout autant qu'il parle. Au-delà des voix que le locuteur met en scène, il y a celles qu'il rencontre sans le vouloir, sans le savoir ; celles qui traversent son discours à son corps défendant ; celles dont il ignore d'autant plus qu'elles habitent sa parole qu'elles ont pour lui la transparence et la familiarité de l'évidence. Dans cette perspective, les formes d' « hétérogénéité montrée » (discours rapporté, modalisation autonymique) comme les formes d' « hétérogénéité signifiée » conditionnel, clivage, négation, comparaison, etc., toutes analysables en termes de « double énonciation », me semblent être la partie émergée de l'iceberg dialogisme, pour utiliser une métaphore sans doute quelque peu abusive. S'il est bien normal qu'elles soient le pain blanc du linguiste dans la mesure où elles apparaissent par des éléments linguistiques sur lesquels il se penche traditionnellement, il ne serait pas pertinent de limiter le terrain de jeu du dialogisme à ces seules formes. Les approches en termes de polyphonie, en situant ce phénomène, voire seulement, au niveau micro de l'énoncé-phrase, semblent ne pas faciliter son appréhension au niveau global, restent récurrentes dans notre objet d'étude.

## **1. La ScaPoLine <sup>2</sup>**

La théorie ScaPoLine a pour objet d'étude la description sémantique des structures de la langue. Pour réussir l'analyse, il est important de se faire une idée plus précise à propos du résultat lors du processus d'interprétation. La ScaPoLine s'intéresse particulièrement à la création du sens au niveau de l'énoncé : elle prend en considération certaines théories de ses protagonistes et est bien connue surtout si on peut faire référence aux pronoms personnels, aux adjectifs connotatifs, aux modalités, etc. Cette présence des participants du discours demeure le phénomène profondément intégré dans la langue naturelle. Celle-ci fait référence, en effet, constamment à son propre emploi : elle est sui-référentielle.

Ainsi, nous avons différentes formes de points de vue à savoir : les points de vue simples, les points de vue complexes.

## **2. Les pdv simples posés ou présupposés**

En fait, avec une analyse approfondie de ces aspects, nous verrons que d'autres points de vue (abrégés en pdv) que ceux de l'émetteur et du récepteur peuvent être véhiculés à travers

---

<sup>2</sup> Henning Nølke, Kjersti Fløttum, Coco Norén, *Théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Kime 2005.

**Horizons Littéraires**  
**Revue du Centre de Recherches sur la Critique Littéraire Africaine**  
**N° 6 - Décembre - 2022**

l'énoncé. Ainsi, dans un énoncé comme (1) : nous aurons une forme générale d'un pdv comme suit :

(1) : [ X ] ( JUGE (p) )

Où X symbolise la source, JUGE le jugement et p le contenu.

1-Elle était inutile (Nafissatou Dia Diouf, 2005 :127), c'est un Pdv simple ou indépendant. Ici, nous pouvons dire que : « il est vrai qu'elle était inutile », la source reste indéterminée.

**2** : « *on l'appelait Sagar .Cela signifiait chiffon. Ce n'était pas son vrai prénom, mais il était d'usage dans nos contrées de nommer ainsi les femmes ayant fait une première fausse couche* » (Sagar) (Nafissatou Dia Diouf, 2005,127).

**Posé** : *on l'appelait Sagar .Cela signifiait chiffon, un sobriquet qui signifiait objet sans valeur désignant chez nous des femmes ayant fait une première fausse couche.*

**Présumé** : la stérilité qui dévalorise la femme, une femme sans enfant est comme une chose dans notre société.

**Source** : injustice

**Jugement** : maltraitance des femmes

**P (contenu)** : condition déplorable de la femme.

Or, si l'on pousse un tant soit peu l'analyse de ces aspects, on aura d'autres points de vue (abrégé en pdv) que ceux de l'émetteur et du récepteur peuvent être véhiculés à travers l'énoncé. Ainsi, dans un énoncé : « *car aucun avorton n'avait même daigné un jour habiter son ventre R idem*, on a l'impression que deux points de vue (incompatibles) cohabitent.

Enoncé 1 - **Pvd1** : [X] un avorton avait même daigné un jour habiter son ventre.

**Pvd2** : [X] est injustifiée Pvd1

**Posé** : car elle n'a pas connu la joie d'être mère.

**Présumé** : stérilité

**Pdv2** : [X] condition de la femme africaine.

L'emploi de la négation « ne pas » sous-entend le contraire du PVD2, donc PVD1=*un avorton avait daigné un jour habiter son ventre*. (Nafissatou Dia Diouf, 2005 :127). Lorsque l'émetteur emploie la négation, c'est parce que quelqu'un pense (ou aurait pu penser) qu'on va se laisser faire (pdv1), ce qui est contraire de l'opinion de l'émetteur (pdv2) : tandis que pdv2 (qui prend le contre-pied de pdv1) semble être le point de vue de l'émetteur (ce qu'on voit par le fait que celui-ci ne peut pas (dans un discours cohérent) nier avoir ce point de vue), on ne peut pas en déduire du seul énoncé qui prend en charge du premier.

# Etude polyphonique dans l'écriture féminine : l'exemple de *Retour d'un Si long Exil* de Nafissatou Dia Diouf, recueil de nouvelles sénégalaises

\* \* \* \* \*

Aminata DIAGNE

La négation linguistique ne – pas induit un jugement de valeur porté sur l'acte de présupposition.

Ici, nous avons une pluralité de discours car leurs voix peuvent reprendre celle de toutes les femmes des pays d'Afrique vivant cette situation, pour exprimer leur amertume : c'est un mélange de voix. Parfois, ce dernier est beaucoup plus profond. Le lecteur reçoit l'accès aux pensées de la nouvelliste sur lesquelles se superpose la voix des femmes qui nous laisse entendre un discours spécifique et qui, de cette manière, dénonce cette injustice. Dans ce cas, le plus souvent, la nouvelliste évidemment se met du côté de la gente féminine, il devient son défenseur : *Sa belle-famille n'était que mépris à son égard. Une femme était faite pour procréer avant tout. C'était le statut de mère qui confère à posteriori le statut d'épouse et de femme* (Nafissatou Dia Diouf, 2005 :128).

Ainsi, le locuteur exprime ouvertement le point de vue qu'il apporte au texte discursif. Elle critique à haute voix. La critique vient presque de toutes les phrases du discours. Le lecteur y suit le même discours présenté depuis le début qui n'a pour objectif que de montrer l'injustice que vivent les femmes, soutenues dans cet énoncé par les verbes d'action : « procréer », « faire ; » « conférer ».

Soit cet exemple :

« *Nous ne te forçons jamais à te marier avec quiconque, ....* » (Nafissatou Dia Diouf, 2005:116 ).

Dans cet énoncé polyphonique, en nous basant sur la formule ducrotienne d'énonciation, on constate qu'il y a un locuteur (personnage)-L, en l'occurrence la nouvelliste, qui est mis en scène au moment de l'énonciation par son acte de parole « *nous te forçons à te marier avec quelqu'un ....* » Retenant deux énonciateurs E1 & E2 à qui correspondent respectivement PDV1 & PDV2 :

**PDV1:** «*Nous ne te forçons jamais à te marier avec quiconque* (Pdv présupposé)

**PDV2:** «Pdv1» est injustifié» (Pdv posé).

**Posé :** « *Nous ne te forçons jamais à te marier avec quiconque, ....* » .

**Présupposition :** il est vrai que nous te forçons à *te marier avec* - quelqu'un.

La polyphonie est, dans cette structure énonciative, l'effet de la négation « ne – pas » qui fait sens. Il est important maintenant de savoir quels sont ces deux énonciateurs et quelle

est la nature de ces deux PDV en question. En fait, le locuteur-L, construit un énonciateur-EI qui est là pris par défaut par le lecteur en l'occurrence, le peuple, et dont la voix est présupposée et soutenue en PDV1, un énoncé positif sous-jacent « nous te forçons à *te marier avec quiconque* ».

Quelle place occupe les PDV présupposés dans le discours ? En effet, tout acte prépositionnel constitue des prémisses sur lesquelles vient s'édifier notre parole :

Constituer pour le discours une sorte de soubassement sur lequel viennent s'échafauder les posés; à assurer, grâce au recouvrement prépositionnel, sa cohérence et sa redondance interne, les posés se chargeant de sa progression; et à un niveau interactionnel plus large, à constituer une sorte de ciment social, une zone de consensus entre les interactants. (C. Kerbrat-Orecchioni, 1986: 31).

En rejoignant K. Kerbrat-Orecchioni, on se rend compte de l'importance des énoncés prépositionnels dans l'énonciation car révélant ce côté implicite du discours, sans quoi la construction de l'énoncé du locuteur ne serait pas pertinente. Revenant à notre PDV1, on remarque que la négation ne- pas, étant polémique donc polyphonique, tient ici la fonction d'un jugement, un «jugement de valeur : «*indépendance signifie avoir un drapeau et une institution* » (porté sur un autre). En s'inspirant toujours de la ScaPoLine disons que l'essentiel est que l'existence de ces deux points de vue est marquée dans les matériaux linguistiques même par la présence de la négation « ne...pas. ».

### **3. Présuppositions et énoncés présupposés**

Les énoncés ont en plus de leur contenu asserté relatent beaucoup d'implicites qui viennent accompagner l'explicite ; notre point de vue vient du principe qu'on élabore indirectement une information à l'usage de son interlocuteur, alors que l'on peut tenir un discours directement. Mais pour être plus pertinent, on fait appel à une formulation implicite. L'interprétation d'un énoncé ne devrait donc pas seulement exposer au sens de Kebrat(1986) d'une manière explicite littérale de celui-ci mais beaucoup de sens hétérogènes implicites que cache l'énoncé. Par ailleurs, nous avons l'exposition d'informations implicites se trouvant au cœur de l'énoncé sans y être totalement exposés. L'étude du sens implicite expose l'opacité du langage. Les sous-entendus ou les présupposés constituant les contenus dérivés sont intégrés dans le sens de l'énoncé. Ducrot fondait ses analyses sur les notions de présupposé et de sous-entendus en tant que deux contenus implicites pour tenir compte de leur opposition au contenu explicite posé.

# Etude polyphonique dans l'écriture féminine : l'exemple de *Retour d'un Si long Exil* de Nafissatou Dia Diouf, recueil de nouvelles sénégalaises

\* \* \* \* \*

## Aminata DIAGNE

Mon amour de toujours pour Momar n'était connu de personne, surtout pas de ma mère-Hélas, mon enfant, reprit-elle sans se départir de son air détaché, tu ne peux pas, tu sais bien que c'est un CASTE », ce mot devait revenir dans mes oreilles par échos sourds et lancinants. Comme une insulte que l'on avait préparé et pour laquelle on attendait le moment opportun. Ces cinq lettres avaient été prononcées par ma mère, toujours étendue dans la même position lascive sur le canapé du salon avec un tel détachement que je croyais les avoir imaginés. (Nafissatou Dia Diouf :115).

Ces énoncés peuvent s'inscrire dans le genre épistolaire qui permet à une fille, Soukeyna, d'exprimer ses regrets, son impuissance devant le discours tenu par sa mère en l'occurrence l'interdiction de se marier avec l'homme de son choix. La maison familiale de la narratrice semble être un univers carcéral où ses parents, surtout sa mère très conservatrice, tiennent au respect de la tradition. Ici, l'obstacle est infranchissable : un à cinq étages assimilables aux cinq lettres du mot casté. Face au refus de ses parents, elle est meurtrie par l'amertume et est obligée de renoncer à ce rêve devenu irréalisable. Momar, son puits d'espoir s'assèche, d'où le constat d'échec qui sonne la rupture entre les deux tourtereaux. En effet, l'énonciateur met en jeu un possessif «mon enfant » deux énonciateurs E1 et E2 et soutiennent dans le plan de la structure polyphonique respectivement deux points de vue PVD1 et PVD2 dans le champ de la terminologie de Ducrot :

PDV1 : tu peux, tu sais bien, ce n'est pas un casté // (PDV Présupposé, ON-hétérogène est l'énonciateur –E1 de ce PDV).

PDV2=PDV1 est injustifié « *tu ne peux pas l'épouser, ce n'est pas possible, tu le sais bien, c'est un casté* ». PVD//posé

La négation « ne ...plus » est le déclencheur de cette polyphonie dans cet énoncé dont la nouvelliste est le locuteur L. Nous avons ici deux PVD contradictoires relevant des deux énonciateurs, E1 et E2. L'énonciateur E1 assure le PVD1 un point de vue positif sous-jacent confondant dans le plan de la configuration polyphonique à ON- hétérogène à l'ensemble des jeunes amoureux vivant cette même situation, à l'intérieur duquel se range le locuteur L lui-même, l'énonciateur E2 s'oppose par un lien de non-responsabilité au PVD1 («ne nous montre plus les vidéos ) de E1 qui s'associe par un lien de responsabilité au PVD2 («*Hélas, mon enfant, reprit-elle sans se départir de son air détaché, tu ne peux pas, tu sais bien que c'est un CASTE* »).

En considérant nos analyses appliquées au plan de la structure polyphonique et de la configuration polyphonique nous constatons que la négation ne...rien dérivation syntaxique

de la négation linguistique « ne ...pas » est le déclencheur de la polyphonie dans l'exemple ci-dessus (R. *Mon cher, mon très cher ami*).

#### 4. Les voix apparentes dans l'œuvre de la nouvelliste

Les dix voix féminines qu'on peut entendre dans le recueil de nouvelles résonnent des voix sociales qui souffrent au quotidien. Nous voyons dans l'œuvre de Nafissatou Dia Diouf la polyphonie qui traduit la conscience de la nouvelliste. Elle est aussi synonyme de la conscience d'une génération et de la société ; dans la nouvelle intitulée « Sagar », la nouvelliste porte la voix de la mère, d'une sœur désespérée.

Dans la première nouvelle, par la voix de la nouvelliste Marie symbolise différents thèmes : les grossesses rapprochées, la pauvreté, l'insécurité sociale, le mariage forcé, les malheurs conjugaux ; en un mot, Marie est victime du destin social. Voilà comment le locuteur nous la présente : « *c'est à la fleur de l'âge que le destin la brisait, marqua de sa lourde empreinte sa chair comme l'on appose un sceau de cire brûlante sur un bout de papier inerte, innocent et impuissant* » (Nafissatou Dia Diouf : 22). Quant au discours sur l'insécurité sociale doublée d'un espoir déçu, il se manifeste à travers les propos suivants : « *Ainsi Marie, ma cadette, était mariée. Mal mariée, sans doute, mais mariée.* » (Nafissatou Dia Diouf. :19). « *Le temps qui l'avait laissé intact toutes ces années s'étaient à présent emballé et l'avait précipité dans le veuvage* » (Nafissatou Dia Diouf. :21). Par conséquent, la locutrice invite à partager ce sentiment de désolation, de compassion et même de solidarité qu'elle éprouve vis-à-vis de ce personnage brisé par le destin. C'est comme si le locuteur exprimait son pessimisme, son désarroi face à cette situation de malaise partagée ou vécue par de nombreuses femmes, ses sœurs dont Marie n'est qu'un échantillon. En effet, cette jeune dame qui devait jouir de sa jeunesse a été jetée dans les bras d'un inconnu qu'elle n'a jamais aimé et qui n'a pas pu ou su la mettre à l'abri des besoins les plus élémentaires. En outre, c'est sûrement l'occasion pour Nafissatou Dia Diouf de dénoncer la situation inconfortable et déplorable de nombreuses jeunes filles sénégalaises. L'une des conséquences du mariage forcé est la vieillesse précoce. Les femmes usées par des maternités rapprochées perdent progressivement leur beauté et toute attraction : « *Ainsi, Marie, ma cadette, était mariée. Mal mariée, sans () mais satisfaite tout de même que ces enfants aient un père et elle, contrairement à beaucoup d'autres filles du village, un statut jugé décent, mais mariée* »<sup>3</sup>. (Nafissatou Dia Diouf, NEA, P.19, 2005).

---

<sup>3</sup> Nafissatou Dia Diouf, NEA, P.19, 2005.

# Etude polyphonique dans l'écriture féminine : l'exemple de *Retour d'un Si long Exil* de Nafissatou Dia Diouf, recueil de nouvelles sénégalaises

\* \* \* \* \*

Aminata DIAGNE

De même que dans (A tire- d'Aile), l'auteure nous expose la situation douloureuse d'une dame qui se sent déçue et trahit par son mari et sa nouvelle coépouse qu'elle considérait comme sa propre sœur :

Je l'ai prise pour deuxième femme hier matin même, devant deux témoins et ses parents. Nous n'avons pas voulu faire de grande cérémonie par égard pour toi. Tu comprends, la petite avait besoin d'être encadré et ....Il ne put achever sa phrase, car la gifle que lui asséna lui coupa le souffle. J'entrai dans une colère noire qui me fit casser tout ce qui se trouvait à ma portée. Je me ruai dans la chambre d'Aïssa ...Elle leva la tête, surprise. Mais elle n'eut pas le temps de réagir, car je l'ai saisi par les cheveux et l'entraînai en dehors de la maison. Mes forces étaient décuplées. Même Malik n'arrivait pas à me retenir. J'étais comme folle. (Nafissatou Dia Diouf, 2005 :103-104).

## II. Les discours rapportés et ses effets polyphoniques

### 1 Le discours rapporté

La parole d'autrui se représente de plusieurs manières, par de multiples façons dont certaines formes relèvent de la polyphonie. Selon Laurence Rosier «*Les formes du discours rapporté son discours direct, discours indirect, discours indirect libre, discours direct libre*»<sup>4</sup>. En fait, « Les formes standards » ou « les formes classiques » sont au nombre de trois : discours direct, indirect, et indirect libre. Nous nous intéresserons aux deux premières où elles présentent un environnement contextuel-où se manifestent des pensées et des idées qui peuvent être rapportées à l'espace énonciatif d'un énonciateur.

### 2. Discours direct

Avec le discours direct, le locuteur second qui prend la parole est capable de le faire directement. L'énonciation cadre s'écarte pour donner la parole au locuteur dont on rapporte les propos, et la mettre en scène comme si celui-ci s'exprimait avec lui-même. L'utilisation du discours direct dépend pour la plupart du temps du genre de discours cité. Le rapporteur peut choisir de transmettre le discours cité au DD (discours direct) pour diverses raisons :

il peut vouloir faire authentique en rapportant les paroles telles quelles : *Je t'aimerai encore longtemps, Omar Thiam, aussi longtemps que prendra le vent pour éroder les falaises qui entourent notre amour, telle une forteresse.* (Nafissatou Dia Diouf, 2005 :111) . Ici le

---

<sup>4</sup> Laurence Rosier «*Le discours rapporté en français*», Ed. Ophrys, 2008.

déictique personnel (JE) indique que la locutrice prend directement la parole, la nouvelle se démarque carrément du discours d'autrui et cède la place à la locutrice qui prend la voix de plusieurs femmes qui n'ont pas le droit de vivre leur amour à cause des préjugés ancestraux, liés au système de caste. « *Mon cher, mon très cher ami* » épouse le genre épistolaire qui permet à une fille, à l'instar des filles de sa génération Soukeyna, d'exprimer ses regrets, son impuissance devant l'interdiction qui lui est signifiée de se marier avec l'homme de son choix. Par la voix de Soukeyna, une multitude de voix dénonce en même temps cette injustice. En effet, la maison familiale de la locutrice semble être un univers carcéral où ses parents, surtout sa mère très conservatrice, tiennent au respect de la tradition. Dans cette nouvelle, l'obstacle est infranchissable : un à cinq étages assimilables aux cinq lettres du mot caste. Face au refus de ses parents, la locutrice est meurtrie par l'amertume et est obligée de renoncer à ce rêve devenu irréalisable. Momar, son puits d'espoir s'assèche, d'où le constat d'échec qui sonne la rupture entre les deux tourtereaux ; et Soukeyna de l'excuser et d'implorer le pardon de l'allocutaire qui est son amoureux Momar : « pardonne-moi...je m'en vais vers mon destin. » (Nafissatou Dia Diouf, 2005 : 124).

### 3. Le discours indirect

D'après George-Élia Sarfati « Le discours indirect « ne reproduit pas la forme (c'est à dire « le mot à mot », ni même le « mot pour mot ») des propos rapportés. Il en constitue une reformulation sémantique globale qui opère directement sur leur sens ou sur leur contenu » nous présumons qu'avec le discours indirect le rapporteur fait usage de ces propres mots pour citer autrui, il reformule ces propos et faire parler l'autre. Elle ajoute aussi que « *le discours indirect propose une traduction une transposition de ce qui a été dit par un autre (ou par le même locuteur évoquant une situation d'énonciation révolue ou à venir)* »<sup>5</sup>. Cet énoncé peut se présenter sous forme d'une subordonnée complétive « que ». Cette transformation entraîne aussitôt la disparition des marques d'énonciation, ou même une inversion de verbe conjugué : *Hélas, mon enfant, reprit-elle sans se départir de son air détaché tu ne peux pas, tu sais bien que c'est un casté* (Nafissatou Dia Diouf, 2005 : 115.).

Cette nouvelle à laquelle le personnage a donné son nom s'ouvre en ces termes : « *on l'appelait Sagar: cela signifiait "chiffon"* » (Nafissatou Dia Diouf, 2005. 127) présente un début plein de significations et d'informations sur le statut de ce personnage féminin. Un

---

<sup>5</sup> George-Élia Sarfati «*Éléments d'analyse du discours*» Armand Colin, 2007, P61.

# Etude polyphonique dans l'écriture féminine : l'exemple de *Retour d'un Si long Exil* de Nafissatou Dia Diouf, recueil de nouvelles sénégalaises

\* \* \* \* \*

Aminata DIAGNE

chiffon est un objet sans valeur, un objet usé car utilisé et jeté. Cette situation d'abandon reste motivée par le fait que Sagar n'a jamais connu la joie de d'avoir un enfant. Nous remarquons alors que le locuteur se démarque carrément de son propre discours, elle ne fait que rapporter les propos d'autrui, de l'entourage et plus loin nous avons la présence du « nous ici nos » inclusif traduit que la nouvelliste vit dans cette société où une femme qui ne peut pas donner la vie est considérée comme un objet : *ce n'était pas son vrai prénom, mais il était d'usage dans nos contrées de nommer ainsi les femmes ayant fait une première fausse couche (idem : 127)*. Ici, le locuteur veut nous faire partager la marginalisation et la douleur qui sont le lot quotidien de certaines femmes qui ne peuvent pas donner naissance, nous sommes au **discours** indirect, c'est la nouvelliste qui nous rapporte les paroles du voisinage, de la société en général ; il y a donc une mise à distance puisqu'il y a un intermédiaire qui est ici l'auteure. D'un autre point de vue, « le discours indirect ne permet pas de rapporter l'expression ». <sup>6</sup> (Banfield, 1995,98). Pour pouvoir introduire une expression quelconque avec plus d'effet, l'énonciateur peut choisir volontairement de ne pas l'employer. Le choix de ne pas utiliser le DI mais le DD. Dans ce cas, le choix du DI là où le DD est possible, peut s'expliquer par la volonté du locuteur d'atténuer l'effet produit. Ainsi, elle peut imiter le plus fidèlement possible les paroles des autres qu'elle ne cesse d'entendre tout au long de son discours. Bien que beaucoup moins présentes que les formes du DD, celles du DI apparaissent dans des situations d'énonciations où les Co -énonciateurs sont présents et où la situation d'énonciation semble être nette : **Discours direct** « *Mon cœur cognait contre ma poitrine en battements sourds, irréguliers, comme amplifiés par la paroi caverneuse de ma cage thoracique. Ma respiration se faisait plus difficile* ». Nafissatou Dia Diouf, 2005 : P.93.

**Discours indirect** : *son cœur cognait contre sa poitrine en battements sourds, irréguliers, comme amplifiés par la paroi caverneuse de sa cage thoracique. Sa respiration se faisait plus difficile* » (Nafissatou Dia Diouf, 2005: 93). Cette situation peut s'expliquer par le fait que le DI ne soit pas une reproduction, mais une version d'un rapporteur. (Maingueneau 1999 : 123). Ici l'analyse consiste à rester le plus fidèle possible aux voix des locutrices, ce qui explique le choix du DI. Par ailleurs, « *Le DI n'est pas le résultat d'une transformation mécanique d'énoncés au DD ; aucune de ces deux stratégies n'est première, il s'agit de deux modes de*

---

<sup>6</sup> Banfield 1995 : 98

*citation indépendants qui correspondent à deux perspectives complémentaires.* »<sup>7</sup> L'objectif du premier favorise la voix de l'auteure ou du locuteur du discours citant alors que celle du deuxième la voix de l'énonciateur du discours cité.

### **Conclusion**

Le discours choisi par l'auteure en abordant la polygamie, ou la déception est conditionné par le milieu afro-musulman d'où elle est issue. La première nouvelle (*Retour d'un Si long Exil*), Sagar de par le discours du personnage Sagar nous renseigne sur la condition féminine de la femme africaine en général. Une seule voix comme celle de Sagar ou de Marie représente une multitude de voix de femme vivant cette même situation. Les voix qui se font entendre dans le corpus et qui se sont construits à partir d'un constat linguistique gouvernent le fonctionnement des stratégies discursives. C'est ce qui nous a permis de répondre à notre problématique qui avait comme but de voir en quoi consiste l'étude polyphonique dans *Retour d'un si long Exil*. Même si cette recherche a permis de mieux affiner les contours définitoires des formules expressives sur l'axe sémantique et polyphonique, elle constitue seulement un échantillon du travail qui devrait être poursuivi. Ainsi, au fur et à mesure de notre étude, plusieurs pistes de recherches se dessinent. Nous souhaitons dans ce cadre poursuivre l'analyse des énoncés polyphoniques. Consciente que le traitement des aspects polyphoniques effectués dans la présente recherche, malgré son importance, constitue une modeste contribution dans ce vaste champ. La prochaine étude peut envisager une étude comparative entre un plus grand ensemble d'actes pragmatiques et d'énoncés polyphoniques dans un autre recueil de nouvelles. A cet effet, nous avons conclu cette partie pratique après avoir mis en exergue l'ensemble des propriétés qui ont fait l'objet de notre analyse sur les énoncés dans sa globalité.

### **Références bibliographiques**

- Adam J.M, 1999. *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan/HER.
- Armangaud F, 1985. *La Pragmatique*, Paris, P.U.F., Coll.
- Austin J. L., 1962. *La Philosophie analytique*, Paris, Ed. De Minuit.
- Benveniste É. 1966, *L'appareil formel de l'énonciation*. In « Problèmes de linguistique générale ». Paris, Gallimard.

---

<sup>7</sup> Maingueneau 1999 : 121

**Etude polyphonique dans l'écriture féminine : l'exemple de *Retour d'un Si long Exil* de Nafissatou Dia Diouf, recueil de nouvelles sénégalaises**

\* \* \* \* \*

**Aminata DIAGNE**

Bompani Laffont, 1960 *Dictionnaire des personnages de tous temps et de tous les pays*, Paris, Robert Laffont.

Diller (A.-M) et Recanati (F.), 1979, *La Pragmatique*, Paris Larousse.

Diouf Nafissatou Dia, *Retour d'un si long Exil*, 2005, NEAS Dakar Sénégal.

Dubois et al. Dubois, Jean et al. 1973. *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

George-Élia Sarfati 2007, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni. C, 1980. *L'Enonciation. De la subjectivité*, in : « le langage », Paris, A. Colin.

Moulinié, G. 2004. *La Stylistique*, Paris : P.U.F.

Nathalie Garric et Frédéric Calas, 2004. *Introduction à la pragmatique*, Paris Cedex 15. Irène Assiba d'Almeida et Sion Hamou, 1991. *L'écriture féminine en Afrique noire francophone : le temps du miroir*, in : « Volume 24, numéro 2, L'institution littéraire en Afrique subsaharienne francophone.